

LES ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS en 6^{ème} Année scolaire 2024-2025

M et/ou Mme.....

Parent(s) de.....

- 1 croix
- ne souhaite(nt) pas que leur enfant suive une option, ni un module, ni un partenariat.
 - souhaite(nt) que leur enfant profite du partenariat entre notre collège et un club sportif : Natation (PVCA) / Water-Polo (PVCA) / Volley Club de Valenciennes.
Cette possibilité est uniquement offerte aux licenciés qui ont eu l'accord de leur club.
Ce choix exclut tout autre option ou module.
 - Veillez préciser le sport pratiqué :
 - souhaite(nt) que leur enfant suive en 2024/2025 l'enseignement facultatif ci-après :

Attention : un élève peut cocher au plus une option et un module.

- 0 ou 1 croix
- Option Section Bilingue Allemand** : anglais (Langue Vivante 1) 4h00 + allemand 2h00
Si l'élève choisit cette option, il s'engage à poursuivre l'allemand en langue vivante n°2 pendant toute sa scolarité au collège et au lycée.
 - Option Section Sportive Athlétisme** : Cette option est soumise à un **test d'aptitude** qui se déroulera le **mercredi 26 juin de 13h à 15h au stade Pierre Carous.** (*S'y présenter en tenue de sport*)
Cette option aura lieu tous les lundis de 14h30 à 17h30.
 - au collège de la rentrée de septembre aux vacances de la Toussaint
 - au Palais des Sports Nungesser de la Toussaint jusqu'aux vacances de Pâques
 - au stade Pierre Carous des vacances de Pâques jusqu'à la fin de l'année.
 Pas de retour en bus au collège, les parents reprennent leur enfant sur le lieu d'entraînement.
 - ☞ + 2h00 le mercredi de 13h00 à 15h00 avec l'établissement (*repas pique-nique pris dans le self du collège*). Les élèves faisant du sport en compétition dans un club sont dispensés de la séance du mercredi (*une attestation prouvant son assiduité sera à fournir*).
 - 0 ou 1 croix
 - Module Arts Plastiques** : 1h00 par semaine : 8 à 15 élèves. Ce module est soumis à un test d'aptitude : Projet « pot de confiture » en annexe à rendre au collège avant le 24 juin 2024.
 - Module Développement durable** : 1h00 par semaine : 8 à 15 élèves (Un test d'aptitude aura lieu si la demande est supérieure à 15 élèves.)

Signature(s) de(s) parent(s)

Signature de l'élève

**CE DOCUMENT EST A DEPOSER IMPERATIVEMENT AVANT LE 24 juin 2024
AU SECRETARIAT DU COLLEGE**